



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Les principaux Comités de commerçants parisiens expriment leur profonde inquiétude devant le projet de Zone à Trafic Limité porté par la Mairie de Paris**

Ils demandent un report du projet à horizon 2024, contrairement à la date prévisionnelle de 2022 publiquement annoncée par la Ville, afin de renouer avec des niveaux d'activité d'avant crise, de prendre le temps de la concertation et de réaliser les études d'impact nécessaires

Paris, le 21 septembre 2021

Les principaux Comités de commerçants parisiens, parmi lesquels le Comité Marais, le Comité Haussmann Paris, le Comité du Faubourg Saint Honoré et le Comité Champs-Élysées, associés à l'Alliance du Commerce et à la Fédération des Associations de Commerçants et Artisans de Paris (FACAP) souhaitent exprimer leur profonde inquiétude face au projet de Zone à Trafic Limité (ZTL) proposé par la Mairie de Paris visant à limiter drastiquement la circulation de transit dans les quatre arrondissements de Paris centre, ainsi que dans le Nord des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements.

Au cours des quatre dernières années, l'ensemble des acteurs du commerce parisien - grandes enseignes comme indépendants - ont été soumis à des difficultés sans précédent, d'ordre à la fois conjoncturel et structurel. S'ils ont ainsi dû affronter successivement l'impact des grèves, des manifestations à répétitions ou du mouvement des Gilets Jaunes sur leur activité, et depuis 18 mois de la crise inédite du Covid, l'évolution très rapide et peu concertée du plan de circulation de la capitale (incluant notamment la piétonisation des voies sur berges et la fermeture sans préavis de la rue de Rivoli aux automobiles) a également joué un rôle majeur dans la réduction progressive et constante des flux de clients dans les différentes zones de chalandise parisiennes.

Ces difficultés ont entraîné une baisse significative de la fréquentation : - 34% en moyenne au cours du premier semestre 2021, avec des chutes plus marquées dans les grands quartiers commerçants et/ou de bureaux : gares parisiennes, Rivoli-Marais, Boulevard St-Germain, Champs-Élysées, Opéra-Haussmann ou Les Halles. Les baisses de chiffre d'affaires sont beaucoup plus marquées à Paris qu'à l'échelle régionale ou nationale. L'activité des grandes enseignes de la mode et de l'équipement du foyer au cours du premier semestre 2021 est ainsi en recul de 21% en moyenne à Paris par rapport à 2019[1] (-8% dans le reste de la région parisienne et + 1% en province). En conséquence, la vacance commerciale est en forte augmentation dans la capitale au cours du premier semestre 2021<sup>[2]</sup>. Certaines artères se rapprochent du seuil d'alerte, situé autour d'un taux de 10% par les professionnels, voire le dépassent (14,7% rue de Rivoli, 13% avenue de l'Opéra). Ces éléments récents confirment l'accélération d'une tendance structurelle : selon l'observatoire du commerce publié en avril 2021 par la CCI Paris et l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), le nombre de commerces et services a diminué de 1,9% entre 2017 et 2020, tandis que la vacance sur l'ensemble de la ville est passée de 9,3% à 10,5%[3]. Le secteur, qui emploie 167 113 salariés dans la capitale, a déjà perdu 12 125 emplois en 2020[4].

[1] Panel de retailint. pour l'Alliance du Commerce ; <https://www.retailint.fr/>

[2] <https://www.knightfrank.fr/research/lessentiel-du-marche-des-commerces-paris-1er-semester-2021-8233.aspx>

[3] <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci75/evolution-du-commerce-a-paris>

[4] [https://actu.fr/ile-de-france/paris\\_75056/covid-19-a-paris-plus-de-12-000-emplois-supprimees-dans-le-commerce-en-un-an\\_40892206.html](https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/covid-19-a-paris-plus-de-12-000-emplois-supprimees-dans-le-commerce-en-un-an_40892206.html)

Face à cette situation, les commerçants parisiens sont aujourd'hui dangereusement fragilisés. S'ils partagent la volonté de la Ville de Paris de réussir la transition écologique de la capitale, la création de cette ZTL, dans un calendrier si contraint et selon des modalités de mise en œuvre encore très floues, inquiète vivement. Ils demandent expressément le report de son entrée en vigueur à horizon 2024, en vue des Jeux Olympiques qui se tiendront à Paris.

Ce délai doit permettre aux commerçants de reprendre leur souffle après ces années épouvantables, de retrouver leurs clientèles sereinement pour réinstaller des habitudes de visites sans complexifier plus encore leur expérience au sein des enseignes, et de renouer avec des niveaux de trésorerie d'avant crise.

Il doit également permettre de mener les études nécessaires pour comprendre l'impact concret que ces changements auront sur la circulation parisienne dans son ensemble, pour les commerçants situés dans la ZTL comme pour ceux se trouvant à ses abords directs ou indirects - ces derniers risquent également en effet d'être fortement pénalisés par ce projet, du fait des reports de circulation et des phénomènes de congestion additionnels qui s'accumuleront dans l'ensemble de Paris.

Il doit enfin permettre de mener les concertations nécessaires entre acteurs publics et privés, pour mettre en lumière les difficultés opérationnelles que ce projet pourrait générer pour les commerçants, et y apporter des solutions de mise en œuvre concrètes et pragmatiques.

Les Présidents des différentes instances ont collectivement déclaré : *« Le commerce et les commerçants parisiens ont besoin de reprendre leur souffle, et ne seront pas prêts à affronter les conséquences de ce projet dès 2022. Il n'est pas concevable d'affaiblir davantage des professionnels qui ont été soumis à des pressions sans précédent au cours des dernières années, et qui rencontrent aujourd'hui les plus grandes difficultés à retrouver un rythme d'activité normalisé. Les commerces parisiens, quelles que soient leurs tailles, sont aujourd'hui fragilisés. C'est pourquoi nous demandons officiellement le report de ce projet de ZTL à horizon 2024, qui nous semble un compromis acceptable pour respecter les engagements de campagne de la Maire de Paris, sans condamner les acteurs du commerce parisien à des conséquences économiques potentiellement irréversibles. »*

### **Contacts presse**

#### **Comité Marais Paris**

Patrick Aboukrat - Président - [comitemaraisparis@orange.fr](mailto:comitemaraisparis@orange.fr)

#### **Comité Champs-Élysées**

Edouard Lefebvre - Directeur général - [edouard.lefebvre@comitechampselysees.com](mailto:edouard.lefebvre@comitechampselysees.com)

#### **Comité Haussmann Paris**

Alexandra van Weddingen - Secrétaire générale - [avanweddingen@galerielafayette.com](mailto:avanweddingen@galerielafayette.com)

#### **Comité du Faubourg Saint-Honoré**

Tsipora Parienti - Déléguée générale - [tsipora.parianti@comitedufaubourgsainthonore.com](mailto:tsipora.parianti@comitedufaubourgsainthonore.com)

#### **Alliance du Commerce**

Yohann Petiot - Directeur général - [ypetiot@alliancecommerce.org](mailto:ypetiot@alliancecommerce.org)

#### **FACAP**

Thierry Veron - Président - [facaparis@gmail.com](mailto:facaparis@gmail.com)

## **A propos**

### **Comité Marais Paris**

Le Comité Marais Paris œuvre pour la mobilisation de tous les acteurs de la vie économique et culturelle du quartier du Marais.

### **Comité des Champs-Élysées**

Créé en 1916, le Comité Champs-Élysées est l'association de promotion de l'avenue dans le monde. Il rassemble 180 enseignes et lieux de culture, propriétaires et entreprises de l'avenue et de son quartier. Attaché à préparer l'avenue de la célèbre artère parisienne, il porte le projet « Réenchanter les Champs-Élysées ». Le Comité est par ailleurs l'organisateur et producteur d'événements sur l'avenue dont depuis plus de 40 ans les célèbres illuminations de Noël.

### **Comité Haussmann Paris**

Le Comité Haussmann Paris est l'association qui regroupe les principales enseignes installées à proximité du boulevard Haussmann. Il œuvre à consolider l'attractivité du quartier pour en faire un lieu de vie incontournable de la capitale et la vitrine d'un certain art de vivre à la française.

### **Comité du Faubourg Saint-Honoré**

Le Comité du Faubourg Saint-Honoré a été fondé en 1902. Il fédère les plus emblématiques marques de luxe, situées dans quatre rues phares de Paris : la rue du Faubourg Saint-Honoré, la rue Saint-Honoré, la rue Royale ainsi que la rue Boissy d'Anglas.

### **Alliance du Commerce**

Première organisation professionnelle française d'équipement de la personne, l'Alliance du Commerce accompagne quotidiennement le développement de trois branches professionnelles qui jouent un rôle incontournable dans le paysage économique français : les grands magasins et magasins populaires (Galeries Lafayette, BHV, Printemps, Bon Marché, Monoprix) ainsi que les enseignes de l'habillement et de la chaussure (Étam, Celio, Primark, Zara, H&M, Eram, C&A, Camaïeu, Pimkie, Vivarte, Kiabi, etc.).

### **FACAP**

La FACAP a pour vocation de fédérer les associations de commerçants et artisans de Paris afin de mener des actions communes. Elle regroupe déjà une quarantaine d'associations très actives sur l'ensemble du territoire parisien (représentant près de 8000 commerces), structurées par arrondissement.